L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 31 OCTOBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriété Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. 1389 DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, 1ERE DIST. TRICT.

En vertu de l'autorité en moi emmagasinée par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour d'Ville du 1er District de la dite paroisse est tenue ainsi qu'à l'Alle St. Antoine, dans le Second Municipalité de la dite ville, durant les heures légales qui y ont rapport judiciaires, commençant à VIX heures A. M., samedi, 24ème jour de Novembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour subséquent jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sujettes aux dites taxes dont je dois un ou plusieurs de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à ce jour pour être offertes au public comme suit:

LANUX, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$1 70
Taxe de 1883, montant à.....2 70
Belle certaine lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olympe, St. Patrick, Canal et Bayou, désignés comme lots 4 et 5 de l'Ilet No. 760.

ARROWSMITH, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Grénois, D'Hémécourt et Baudin, désignés comme les lots Nos. 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'Ilet No. 704.

ANFOUX, DE O.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Grénois, D'Hémécourt et Baudin, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 704, le huitième No. 1 formé l'encoignure des rues Clark et D'Hémécourt.

ADAMS, CHARLES A—
Taxe de 1883, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochelaise, Derbigny, Gasquet et Conti, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 280, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Rochelaise sur une profondeur de 105 pieds.

ANTOINE, MICHEL, ET SAMORINI, P—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazins, Dalord, Camp et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 159 ; le dit lot No. 16 mesure 57 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 124 pieds.

ATLAS STEAM CORDAGE COMPANY—
Taxe de 1883, montant à.....$27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 17 ; le dit lot No. 14 mesure 54 pieds de face à la rue Fulton sur une profondeur de 119 pieds.

ADLER, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazins, Dalord, Camp et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 159 ; le dit lot No. 16 mesure 57 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 124 pieds.

ATLAS [illegible]
[illegible] de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 17 ; le dit lot No. 13 mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue Fulton sur une profondeur de 119 pieds.

ANDRE, MME CHALVARD—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Prytania, Du Sinchore et St. Charles, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 186 ; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue St. Charles sur 100 pieds de profondeur ; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Charles et Melpomène.

ANDRE, W. MONTGOMERY—
Taxe de 1883, montant à.....$6 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Harmony et Clio, désigné comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 1361, 1362, 1363, 1364, 1365, 1366, 1367, 1368, 1369, 1370, 1371, 1372, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377, 1378, 1379, 1380, 1381, 1382, 1383, 1384, 1385, 1386, 1387, 1388, 1389.

ALLEN, EDGUARD—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Olivier, Derbigny et Clio, désigné comme lot No. 455 ; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

AUBERT, J. B—
Taxe de 1882, montant à.....$16 80
Taxe de 1883, montant à.....16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Fayéras et Lafayette, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 330, le dit lot No. 20 mesure 24 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds.

BASTERDO, MME M. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 70
Taxe de 1883, montant à.....3 70
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frieur, Johnson, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 5 & 8 de l'Ilet No. 506 ; les dits lots Nos. 5 & 8 mesurent 119 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 99 pieds.

ANFOUX, OCTAVE—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Grénois, D'Hémécourt et Baudin, désignés comme les lots Nos. 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'Ilet No. 704.

ANFOUX, DE O.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Grénois, D'Hémécourt et Baudin, désignés comme les Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'Ilet No. 704, le huitième No. 1 formé l'encoignure des rues Clark et D'Hémécourt.

ADAMS, CHARLES A—
Taxe de 1883, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rochelaise, Derbigny, Gasquet et Conti, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 280, le dit lot No. 3 mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue Rochelaise sur une profondeur de 105 pieds.

ANTOINE, MICHEL, ET SAMORINI, P—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Thomas, Orange, Religieuse et Richard, désignée comme une portion de l'Ilet No. 72 ; la dite portion mesure 24 pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur de 128 pieds.

BURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Félicité, Terpsichore et Howard, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 853 ; le dit lot No. 6 mesure 41 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 96 pieds.

BURBANK, SCOTT—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Bayou Sauvage, Derbigny et Thalie, désigné comme l'Ilet No. 453 ; le dit lot mesure 223 pieds de face sur une profondeur de 258 pieds.

BILLERY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.....$12 60
Taxe de 1883, montant à.....12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Camp, Melpomène et Prytania, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 187 ; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 128 pieds.

BRIGHT, GEO. L—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Fayéras et Lafayette, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 330, le dit lot No. 20 mesure 24 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds.

BASTERDO, MME M. J.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 70
Taxe de 1883, montant à.....3 70
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Frieur, Johnson, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 5 & 8 de l'Ilet No. 506 ; les dits lots Nos. 5 & 8 mesurent 119 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 99 pieds.

BADLER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazins, Dalord, Camp et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 159 ; le dit lot No. 16 mesure 57 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 124 pieds.

BASS, JAMES A.—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazins, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme le lot No. 13 de l'Ilet No. 142 ; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

BASS, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazins, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 142 ; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

BODENHEIMER, LEOPOLD—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Clio, Magnolia et Erato, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 291, le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120.

BAKER, WM—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Euphrosine, Dupré et Calliope, désigné comme l'Ilet No. 618.

BARRETT, JNO—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain Ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Kendon, Euphrosine, Avenue Nazar, et la rue Venus, désigné comme l'Ilet No. 672.

BEARD C. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain Ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, Venus, Canal et Aglaé, désigné comme l'Ilet No. 772.

BEARD C. C.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, Venus, Canal et Aglaé, désigné comme l'Ilet No. 772.

BACHHOLTZ, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.....$10 80
Taxe de 1883, montant à.....10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Marengo, Camp et Delord, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'Ilet No. 159 ; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 54 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds.

BOARD OF TRUSTEES OF THE SOUTHERN UNIVERSITY—
Taxe de 1882, montant à.....$60 00
Taxe de 1883, montant à.....60 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Calliope, St. Charles et Clio, désignés comme les lots Nos. 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 384 ; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue